

Consultation multilatérale de la région Afrique sur l'état de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Domaine thématique 4 : « Améliorer l'élaboration de politiques et le débat public fondés sur des valeurs et des preuves et renforcer la coopération en matière de migration »

Mardi 6 juillet 2021, 10h-12h (GMT) Session en ligne (Zoom)

Rapporteur : **Hakima Haithar**

Introduction

1. Conformément aux engagements décrits dans le Pacte mondial pour des migrations sécurisées, ordonnées et régulières (GCM), y compris le principe directeur d'une « approche de l'ensemble de la société » pour la mise en œuvre, le suivi et la revue du MCG, et en préparation pour le premier revue régional africain de la mise en œuvre du Pacte mondial en août 2021, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Commission de l'Union africaine (CUA), en coordination avec le Réseau national sur les migrations (UNNM) a organisé conjointement une consultation multipartite sur le domaine thématique « Améliorer l'élaboration de politiques et le débat public fondés sur des valeurs et des preuves et renforcer la coopération sur la migration » afin d'assurer un engagement des parties prenantes transparent, inclusif, diversifié et significatif et participation au processus de revue.
2. Avec la participation des différentes parties prenantes, la réunion en ligne organisée le mardi 6 juillet 2021 de 10h à 12h GMT était une consultation inclusive et multipartite. Une centaine de participants, dont des organisations de la diaspora, des universités, des médias, des organisations dirigées par des enfants et des jeunes, des organisations de la société civile, des organisations de femmes, des institutions nationales des droits de l'homme, des syndicats, etc. ont contribué à la discussion.
3. Cette consultation des parties prenantes s'est concentrée sur l'objectif du GCM, centrée sur les données et les preuves, en particulier :
 - Objectif GCM 1: Collecter et utiliser des données précises et désagrégées comme base pour des politiques fondées sur des preuves.
 - Objectif GCM 3: Fournir des informations précises et opportunes à toutes les étapes de la migration
 - Objectif GCM7: Résoudre et réduire les vulnérabilités liées à la migration
 - Objectif GCM 17: Éliminer toutes les formes de discrimination et promouvoir un discours public fondé sur des données probantes pour façonner les perceptions de la migration
 - Objectif GCM 23: Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour une migration sûre, ordonnée et régulière
4. Le but de la consultation était de réunir les parties prenantes pour : a) prendre un stock de progrès réalisés dans l'implémentation des domaines thématiques axés sur les données et les preuves du GCM qui incluent les objectifs 1, 3, 7, 17, 23 ; b) Identifier les principaux

défis, opportunités, lacunes et problèmes émergents, discuter des défis et opportunités ; c) Identifier les bonnes pratiques établies et émergentes et les leçons apprises ; et d) identifier les besoins en ressources et renforcement des capacités et e) formuler des recommandations pour informer la réunion continentale de revue du GCM qui aura lieu du 31 au 1er septembre 2021.

5. La consultation a consisté en une séance plénière d'ouverture, suivie de trois présentations suivies de questions-réponses sur des sujets pré-identifiés.

Séance d'ouverture

6. La consultation a commencé par les remarques de bienvenue de M. Damien Jusselme, de l'OIM, Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, chef de l'unité de données et de recherche et de Mme Kristina Mejo, de l'OIM, Moyen-Orient et Afrique du Nord, responsable régionale principale de la liaison et des politiques.
7. **M. Damien Jusselme**, de l'OIM, a planté le décor de la consultation et a passé en revue l'ordre du jour.
8. **Mme Kristina Mejo**, de l'OIM, a souligné que les données constituaient une partie importante du GSM pour une politique fondée sur des preuves et un discours public bien informé sur les engagements au fil du temps. Elle a énuméré les progrès que le continent a réalisés en termes de données. En 2009, la Charte Africaine de la statistique a été adoptée. En 2010, la stratégie de l'UA pour l'harmonisation des statistiques en Afrique a été élaborée dans le cadre de la création de l'Institut de statistique de l'UA. En 2020, le forum international sur les statistiques migratoires a été organisé au Caire et en 2021, le réseau africain de données sur les migrations promouvant les échanges continentaux de bonnes pratiques sur les questions de données sur les migrations a été lancé. Au niveau national, le Kenya a standardisé les procédures opérationnelles sur les données de migration et a finalisé un protocole d'accord pour le partage, l'échange et la diffusion des données. La Tunisie dispose de l'Observatoire national des migrations. Bien que ces centres soient en place, la collecte de données sur le continent reste un défi.
9. **Mme Sara Carl** de l'OIM, Afrique de l'Ouest et du Centre, chargée de liaison régionale et chargée des politiques, a guidé les participants sur le processus de revue du GCM, elle a présenté le contexte du pacte et a souligné ce à quoi la discussion contribuait. Elle a passé en revue les principes du GCM ainsi que les 23 objectifs. Elle a souligné que la consultation était une occasion de discuter des progrès du GCM, ainsi que de dialogue, d'échange d'expériences, d'identification d'objectifs communs et d'approfondissement de la coopération internationale afin d'atteindre les objectifs du GCM. Elle a en outre souligné le lien entre les consultations, car chacune des discussions des réunions de revue alimentera la revue continentale et tous les revues des divers régionaux seront discutés au niveau mondial par les États membres lors de l'IMRF en mai 2022. Les États membres ont également été encouragés à soumettre des rapports de volontaires sur les progrès du GCM. Seize (16) pays du continent ont fait leurs soumissions. Pour assurer la transparence, les rapports sont également disponibles en ligne sur le site Web de l'UNMN. L'UNMN est également disponible pour soutenir les États membres et est maintenant au niveau régional et national. Il y a 22 pays Champion dont 8 sont du continent.
10. Enfin, **M. William Muhawava**, Commission économique pour l'Afrique, Chef de la Section des statistiques démographiques et sociales, Centre africain de statistique, a introduit le sujet du jour, en examinant les cinq objectifs liés aux données. Il a souligné que les données sur les migrations sur le continent ont augmentés pour y devenir plus disponible. Les gouvernements ont déployé des efforts concertés pour s'assurer que les recensements recueillent des données sur la migration. Ces données permettent de mesurer les niveaux de tendances. Bien que tous les pays ne soient pas en mesure de collecter ces données lors du cycle de recensement 2020 en raison de COVID. L'espoir est qu'au moins 2/3 des pays

collectent ces données. Il y a également une tendance à avoir des enquêtes sur les migrations, similaires aux enquêtes démographiques et de santé mondiales pour assurer la collecte d'informations plus approfondies. Des discussions sont également en cours pour travailler en étroite collaboration avec les bureaux des affaires intérieures/des affaires intérieures afin d'utiliser les données administratives aux points d'entrée et de sortie pour les convertir en statistiques. Avec les données actuelles disponibles, les niveaux de migration peuvent être mesurés ainsi que les différentiels et les tendances. Ces données sont adéquates pour formuler des stratégies (qui sont les migrants, d'où ils viennent et quels ont été les changements au fil du temps). Les gouvernements examinent également les exigences en matière de statistiques sur la migration (données pouvant montrer la contribution des migrants dans les pays d'origine et de destination) avec l'intégration avec les départements économiques. Générer des preuves sur les marqueurs de la main-d'œuvre africaine pour comprendre la demande et l'offre futures de main-d'œuvre. Actuellement, la majorité des migrations sur le continent sont à des fins économiques et de main-d'œuvre et le continent a désormais la capacité de générer cette preuve. Avec l'ensemble de données actuel disponible, les contributions sociales, culturelles et économiques des migrants peuvent également être générées. La commission économique supporte en outre les États membres à : collecter des statistiques sur les migrations et les encourage à appliquer les normes établies par l'UNDESA/UNSD pour assurer la comparabilité des statistiques au niveau du continent et au niveau mondial ; la commission encourage en outre les États membres à inclure les réfugiés, les migrants documentés et les non-ressortissants dans leurs données de recensement et autres statistiques sur les migrations. Investir dans la collecte de données et le renforcement des connaissances sur les statistiques et les données migratoires. Transformer la façon dont la collecte de données est effectuée en utilisant la technologie. L'Afrique a le potentiel pour une technologie innovante lors de la collecte de données comme vu pendant la période COVID. La commission a réalisé des enquêtes sur les hésitations vaccinales et des modèles similaires peuvent être utilisés pour collecter des données relatives aux migrants. La collecte de méga-données est également possible grâce à l'utilisation d'appareils mobiles, de recensements numériques, ainsi que de données sur Internet telles que l'imagerie satellite. Il a terminé en soulignant qu'à mesure que l'Afrique innove et se modernise, la disponibilité des données augmente.

Thème 1 Disponibilité, désagrégation et utilisation des données (Objectifs 1 et 3 du GCM)

11. **Mme. Caroline Ngonze**, de l'UNFPA, chef par intérim et responsable du bureau de représentation de l'UNFPA auprès de la CUA et de la CEA, Addis-Abeba, Éthiopie, a partagé l'expérience sur le terrain du Soudan sur la façon dont les données étaient utilisées pour l'élaboration des politiques. Elle a discuté des priorités du gouvernement qui étaient pour la paix globale, la stabilité et l'amélioration de la situation économique car c'était l'une des causes premières des migrations. Elle a en outre discuté de la situation récente à laquelle le pays était confronté concernant l'afflux important d'Éthiopie. Elle a souligné que le pays était une route de transit privilégiée pour les migrants voyageant vers le Moyen-Orient. Elle a souligné les progrès que le Soudan a réalisés selon les différents objectifs et a énuméré chacun avec les progrès réalisés. *Sous l'objectif 1* : Collecter et utiliser des données précises et ventilées comme base pour des politiques fondées sur des preuves. Le Soudan a lancé le Centre d'opération régional de Khartoum (ROCK) pour la collecte de données sur les migrations, qui est un partenariat entre l'UE et l'UA. *Dans le cadre de l'objectif 3* : Fournir des informations précises et opportunes à toutes les étapes de la migration, le Conseil suprême du Soudan pour l'immigration et la présence étrangère a récemment été reconstitué sous la présidence du ministre du Conseil des ministres afin d'assurer le partage d'informations pour toutes les étapes de la migration. *Dans le cadre de*

l'Objectif 7 : Traiter et réduire les vulnérabilités en matière de migration. Le Soudan dispose désormais un comité national de lutte contre la traite des êtres humains qui a été créé en vertu de la loi de 2012 sur la traite des êtres humains et a été modifié en février 2021 pour inclure des domaines supplémentaires liés à la traite des êtres humains et à la protection des victimes. *Sous l'objectif 17* : Éliminer toutes les formes de discrimination et promouvoir un discours public fondé sur des preuves pour façonner les perceptions de la migration. Le Soudan dispose un comité national de lutte contre l'extrémisme pour soutenir les activités de sensibilisation, de formation des perceptions, de prévention et de protection contre l'extrémisme. *Et sous l'objectif 23* : Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Le Soudan dispose un mécanisme national pour la mise en œuvre de la Charte mondiale pour l'immigration, l'ordre et la réglementation, et en collaboration avec l'OIM, a organisé un atelier national en février 2021 pour mettre en œuvre la revue nationale de la Charte mondiale. Le gouvernement de transition s'est également engagé à respecter toutes les conventions et accords internationaux approuvés par le pays et le GCM. L'UNFPA a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement et s'est associé au ministère de la Femme et à d'autres entités pour le renforcement du système de santé, en particulier pendant cette période d'afflux de la région du Tigré en Éthiopie. En mai 2021, environ 70 319 réfugiés éthiopiens ont fui vers le Soudan. Concernant les défis, Mme Ngonze a parlé des discriminations, de l'exploitation et des abus, en particulier des femmes et des filles migrantes, pendant leur voyage et à leur arrivée au Soudan. Elle a mentionné le manque de données comparables à utiliser pour comprendre les disparités entre les sexes afin de soutenir l'élaboration de politiques sur l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive et sur l'accès à fournir. Il y a également un manque de données migratoires pour soutenir la conception de programmes pour l'afflux de migrants au Soudan. Elle a finalisé ses présentations avec quelques recommandations pour le processus de revue pour le Soudan :

- a) Renforcer les capacités nationales sur-données sur la migration par le biais du Bureau central des statistiques et d'autres institutions pertinentes. Cela soutiendrait l'élaboration des politiques et la conception de programmes pertinents pour les migrants ;
- b) Le gouvernement de transition du Soudan s'engage dans un dialogue global avec les OSC, les universités, les fondations politiques, la diaspora, les législateurs et d'autres parties prenantes pour combler le fossé entre les preuves et les politiques ; et enfin,

Contributions des participants

12. Les participants ont partagé leur expérience sur les données de la région. En Afrique du Nord, Mme Rossi, OIM, a mentionné la difficulté des gouvernements à partager des données, car cela est considéré comme un problème sensible, délicat et issue de sécurité nationale.

Thème 2 Diversité, inclusion, vulnérabilité et cohésion sociale (Objectifs GCM 7 et 17).

13. **M. Blamah Jallo**, le coordinateur régional du Réseau Bilital Maroobé (RBM), basé en Afrique de l'Ouest et du Centre, a évoqué les données collectées sur la transhumance transfrontalière dans la région du Sahel et les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'OIM, ils ont adopté des outils pour suivre la mobilité des troupeaux et des éleveurs, éclairer les politiques publiques et éviter les conflits. Ils ont travaillé avec les dirigeants communautaires pour identifier les points d'entrée/de transit pour les éleveurs et

ont établi l'outil de suivi de la transhumance, qui se divise en deux méthodes principales de collecte de données. 1) Cartographie des éleveurs : une cartographie des emplacements des éleveurs était particulièrement importante au début de la pandémie de COVID-19 où les restrictions de mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre ont généré une situation d'éleveurs bloqués et de leur bétail. Cet outil de collecte de données a informé les partenaires et le gouvernement de la situation des éleveurs dans toute l'Afrique de l'Ouest. 2) Suivi des flux : En raison du manque de données quantitatives disponibles dans de nombreux pays sur les flux de transhumance, RBM a utilisé un outil pour collecter des données sur la transhumance et les éleveurs et a transmis ces informations aux décideurs. Les données sont également utiles pour gérer les conflits éleveurs/agriculteurs dans la région. Ces deux outils ne sont qu'un début car RBM continue de travailler sur les données pour gérer la transhumance. La deuxième étape de cet outil consiste à transférer l'outil au niveau communautaire et à l'utiliser pour faire avancer les négociations à partir du niveau communautaire.

Voici **les recommandations** de Mr Jallo:

- a) Conceptualiser le lien entre la migration, les trafics humains et le changement climatique ;
- b) Avoir des approches programmatiques basés sur des preuves qui mettent en évidence le lien entre la migration et les communautés pastorales les plus touchées par la mobilité dans le contexte du changement climatique et de l'insécurité ;
- c) Un dialogue est nécessaire au niveau de l'ONU pour soumettre des résultats, car le concept d'outil de suivi de la transhumance est encore nouveau ; et enfin
- d) Une collecte continue de preuves est nécessaire pour la migration et les effets du changement climatique sur la transhumance.

14. **M. Nyobe Lipot Paul Laurent**, directeur exécutif de [l'African Business Leaders - Incubateur social pour entrepreneurs migrants s'est concentré sur les objectifs 7 et 17.](#) Il a partagé les conclusions d'une étude menée en 2019 comme ainsi qu'un projet sur l'entrepreneuriat des migrants. L'étude portait sur 962 migrants, les résultats étaient que 75 % étaient des jeunes en situation de vulnérabilité, 40 % étaient des victimes de la traite et des femmes célibataires. Les principales raisons de la migration des migrants étaient la situation économique dans leur pays d'origine. A son arrivée en Tunisie, pays qui n'a pas de politique d'accueil des migrants, afin de faire face à la situation des migrants, l'institution s'est associée à l'OIM sur un projet d'Incubateur pour l'intégration économique des migrants. Le projet comporte deux phases; i) Dialogue entre les communautés d'accueil et de migrants ; et ii) des programmes de suivi et de formation pour les migrants. Le projet a actuellement travaillé avec 30 migrants et réduit leurs vulnérabilités. Ils ont assuré leur sécurité alimentaire grâce à une banque alimentaire avant de commencer le programme. Certains des entrepreneurs migrants ont lancé leurs activités. Leur intégration devient plus facile une fois qu'ils ont lancé leurs activités et leur statut est passé de celui de migrant irrégulier à celui de migrant régulier. Le projet permet la création d'un nombre accru de migrants intégrés capables de parler au gouvernement des besoins des migrants. Grâce à leurs activités, ils sont capable d'apporter un dynamisme économique à la région et un récit positif envers les migrants.

Voici **les recommandations** de M. Laurent :

- a) Les données sont nécessaires pour adapter les projets aux besoins sur le terrain.

Thème 3 Renforcement des capacités (Objectifs 23 du GCM)

15. **Mme. Leila Ben Ali**, de STATAFRIC, Commission de l'Union Africaine (CUA), chef de la division de STATAFRICA et directrice de l'Observatoire Africain des Migrations, s'est concentrée sur l'objectif 23 du GCM. Elle a discuté du rôle de STATAFRIC et du rôle des statistiques dans l'AUC. Elle a rappelé que le renforcement des capacités pour la production et l'utilisation de statistiques a été un thème récurrent pour les initiatives de l'UA. En 1990, le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement statistique a été évalué ainsi que le système statistique national des États membres de l'UA et le cadre stratégique régional pour le renforcement des capacités statistiques a été élaboré en 2006. L'harmonisation des statistiques, adoptée en 2018, est actuellement en cours. Mis en œuvre par l'Assemblée des chefs d'État de la CUA. STATAFRIC est un résultat de l'objectif 2 : établir un mécanisme de coordination efficace et coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique. Depuis sa création, STATAFRIC a souligné l'importance d'organiser des activités de renforcement des capacités, y compris dans le domaine des données et des statistiques sur l'immigration. En 2019, en étroite collaboration avec l'OIM et Statistics Sweden, STATAFRIC a organisé la première école africaine sur les statistiques migratoires. L'événement s'est tenu en ligne et a réuni des parties prenantes de tout le continent. Le lien entre les processus globaux tels que le GCM et les données de migration a été reconnu. Une série de webinaires a également été menée, couvrant divers sujets liés aux données migratoires organisés le dernier jeudi de chaque mois et se poursuivra jusqu'à la fin de 2021. Il existe maintenant un réseau Africain de données sur les migrations qui a été lancé en mai d'Avril cette année, le réseau est le résultat des divers efforts de renforcement des capacités de STATAFRIC. Enfin, Mme Ali a mentionné le centre de l'Observatoire Africain des migrations mis en place par la CUA qui assure la synergie des activités et renforce les capacités des statisticiens en migration et favorisera le dialogue entre le producteur et l'utilisateur des données migratoires qui garantira qu'il n'y a pas de duplication au niveau national, régional et continental. Le mandat de l'Observatoire est d'améliorer globalement la gouvernance des migrations en Afrique et de fournir au continent des données migratoires centralisées, harmonisées et opportunes pour la recherche et la formulation de politiques.

Voici les **recommandations** de Mme Ali :

- a) Important de coordonner les activités de renforcement des capacités aux niveaux national, régional et continental afin de ne pas dupliquer les efforts déployés ;
 - b) Les bonnes pratiques doivent être partagées au niveau continental pour assurer la réalisation des objectifs du GCM ;
 - c) Les capacités de renforcement de STATAFRIC doivent être étendues au continent, l'accent est actuellement mis sur quatre Communautés économiques régionales (CER) ;
 - d) Il est nécessaire d'avoir une division du travail dans les centres de migration actuels qui ont été créés pour la collecte de données ; et enfin,
 - e) Encourager la coopération Sud-Sud pour garantir l'apprentissage et l'échange de bonnes pratiques
16. **M. Massinissa Benlakehal**, un Journaliste, à Tunis a parlé d'un programme conçu par l'OIM sur le renforcement des capacités des journalistes. Les cours de formation étaient offerts en Arabe et en Anglais. Les journalistes ont été formés à la terminologie, aux données factuelles, au besoin de cohérence et au rôle important que jouent les journalistes lorsqu'il s'agit de couvrir les migrations. Une charte éthique à l'usage des journalistes pour la couverture médiatique a également été créée. L'importance de former les journalistes à l'utilisation des données sur la migration a été créé.

Voici les **recommandations** de M. Benlakehal :

- a) Les journalistes doivent disposer des données correctes lors de leurs reportages et doivent suivre une formation régulière sur la migration et les données sur la migration ;
- b) Les journalistes devraient être moins sensationnels lorsqu'ils traitent de la migration, mais plus factuels et reconnaître leur rôle dans la création de stéréotypes autour des migrants ; et enfin,
- c) La nécessité d'un réseau mondial de journalistes pour la couverture des migrations.

Remarque de conclusion

Mme. Lorenza Rossi, OIM, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Coordination régionale des données et de la recherche, a prononcé les remarques de conclusion, elle a souligné que l'infrastructure est également clé essentielle pour la collecte de données, la collecte de données à distance a également été testée pendant la période COVID-19 et bonne exemples d'innovations partagés par les intervenants. Elle a demandé aux participants de partager leurs contributions pour ceux qui n'ont pas pu se connecter à la session car le rapport sera utilisé comme document de référence pour la revue continentale qui se tiendra le 31-1Septembre 2021. Elle a mentionné une autre session sur les données à laquelle les participants doivent se joindre en tant qu'événement parallèle le 26 août 2021 et a conclu en rappelant aux participants l'amélioration de la disponibilité des statistiques sur la migration pour le continent et les efforts de renforcement des capacités déployés par la CUA à travers STATAFRIC et le Centre de l'Observatoire Africain des Migrations.

Mme. Hakima Haithar, consultante internationale indépendante - spécialisée dans la migration, a souligné quelques-unes des recommandations des différents intervenants. Elle finalisera le rapport de la réunion qui sera partagé avec les participants.